

Education artistique

en milieu scolaire mais pas seulement

Etat des lieux



dans le département du Gers

2007 – 2008
révisé 2012

*Etude réalisée par l'Adda 32
Avec la coopération
des services actions culturelles et éducation du Conseil Général,
de la DDJS, de l'Inspection d'Académie du Gers,
de Circuits, de la Ligue de l'Enseignement, de la délégation départementale des JMF et de Ciné 32*

Sommaire

Préambule	3
I - dans les arts vivants	4
1/ Les activités	5
a/ les actions	5
carte des établissements concernés	6
b/ les domaines artistiques	7
c/ les participants	7
d/ fréquence et fréquentation	8
e/ volumes horaires	9
2/ Les intervenants	9
3/ Les territoires	10
Cartes des actions en primaire et secondaire	11
4/ L'économie pour les arts vivants	12
a/ Coûts par activité	12
b/ Coûts par type d'établissement	12
c/ L'économie du secteur	13
II – Sur l'ensemble du champ culturel	14
1/ L'implication des structures culturelles	14
2/ L'économie générale	15
3/ Evolutions récentes	16
III – En dehors du temps scolaire	17
1/ Les activités des Centres de loisirs	17
2/ L'éducation artistique tout au long de la vie	18
a/ Les interventions des structures d'enseignement spécialisé	18
b/ Les pratiques artistiques d'amateurs	18
c/ Les publics moins favorisés ou empêchés	18
IV – Conclusions	19
1/ Observations	19
2/ Orientations	19
3/ Propositions	21
a/ Sur le plan départemental	21
b/ Dans les collèges	21
4/ Conclusions	22
V – Paroles	23
1/ Education de la personne – Jean-Claude Parisot	23
2/ L'éducation artistique : c'est maintenant - Collectif	23
VI – Annexes	25
1/ Récapitulatif des actions en collèges publics	25
2/ Détail des subventions	25

Préambule

En complément à d'autres travaux menés par l'Adda sur les enseignements artistiques, il nous a semblé indispensable de disposer d'éléments statistiques et analytiques les plus complets possibles sur le champ de l'éducation artistique.

Le noyau central de cet état des lieux porte naturellement sur les **actions en milieu scolaire**, à partir d'une **enquête de 2008** réalisée directement auprès des établissements, sur les activités de "spectacle vivant".

Cette enquête complète l'évaluation menée à l'époque par une commission des services départementaux de l'éducation nationale, qui observait en particulier une très grande quantité d'initiatives.

Par contre, même si quelques établissements nous ont apporté des réponses sur les activités en arts visuels, ce domaine est insuffisamment pris en compte dans l'étude, du fait même du champ de compétences de l'Adda 32.

Mais, au-delà de nos domaines artistiques de prédilection, il paraissait indispensable de saisir l'occasion pour proposer une **vision plus globale** des forces en présence en matière d'éducation artistique en milieu scolaire. Nous avons donc intégré dans une deuxième partie les éléments statistiques recueillis auprès des **grands opérateurs culturels** départementaux, en particulier sur les moyens investis sur ce champ.

Enfin, la question des activités d'éducation artistique ne pouvant être cantonnée à nos yeux au seul milieu scolaire, il nous a paru utile de faire état des **initiatives en dehors de l'école** : dans les activités de centres de loisirs - en nous appuyant sur une enquête réalisée à la même époque par la DDJS, et au-delà, à travers les différents secteurs d'activités artistiques et culturelles.

La réalisation de ce premier état des lieux datant de 2009, nous l'avons complété par des **éléments d'actualisation** compte-tenu des évolutions notables.

Mais l'essentiel de l'observation et des éléments statistiques reste suffisamment d'actualité pour servir de **base à toute réflexion** en la matière.

I – Dans les arts vivants

Une enquête a été réalisée en 2007/2008 auprès des 289 établissements scolaires que compte le Gers¹. L'analyse porte sur les **142 réponses** reçues des établissements (47% de réponses en 1^{er} degré - 62% de réponses en 2^d degré), complétées par les informations provenant des **institutions** ou **structures culturelles** concernées.

Ce sont donc les **activités en éducation artistique de 238 établissements** scolaires qui sont analysées, représentant **86% de la population scolaire** gersoise.

Etablissements

	Nb total Etablissts Gers	Nb total élèves	Nb Etablissts ayant répondu	% Etablissts ayant répondu	Etablissts concernés	% Etablissts concernés	Nb élèves dans Etablissts concernés	% élèves dans Etablissts concernés
Maternelle	67	3 870	34	50,7%	59	88,1%	3 520	91,0%
Elémentaire	114	6 980	52	45,6%	91	79,8%	6 410	91,8%
Primaire	66	5 585	30	45,5%	56	84,8%	4 890	87,6%
Total 1^{er} degré	247	16 435	116	47,0%	206	83,4%	14 820	90,2%
Collège	28	8 625	19	67,9%	21	75,0%	6 730	78,0%
Lycée	14	5 950	7	50,0%	11	78,6%	5 100	85,7%
Total 2^d degré	42	14 575	26	61,9%	32	76,2%	11 830	81,2%
TOTAL	289	31 010	142	49,1%	238	82,4%	26 650	85,9%

NB : 4 IME ont également répondu à l'enquête

83 % des écoles et **76 % des établissements secondaires** sont concernés par l'état des lieux.

Seules **10% des écoles** ayant répondu déclarent n'avoir eu **aucune activité** d'éducation artistique en 2007/2008. Aucun collège ou lycée n'a fait ce type de réponse.

NB : Il s'agit ici d'analyser les **actions spécifiques en éducation artistique** proposées aux élèves, hors activités d'enseignement courantes (par ex les enseignements obligatoires en musique ou arts plastiques au collège ne sont pas pris en compte)

¹ Y compris le privé : 10 écoles, 7 collèges et 3 lycées – ainsi que 4 IME

1/ Les activités

NB : l'enquête portait sur les disciplines du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque), mais quelques établissements (31 sur les 142 ayant répondu) ont également apporté des réponses sur des activités d'art plastique.
Sont également pris en compte dans cette partie les Enseignements de Spécialité faisant l'objet de financements spécifiques en cinéma et arts plastiques.

a/ Les actions

Au total, près de **700 actions ont été recensées** en 2007/2008 réparties en 7 types :

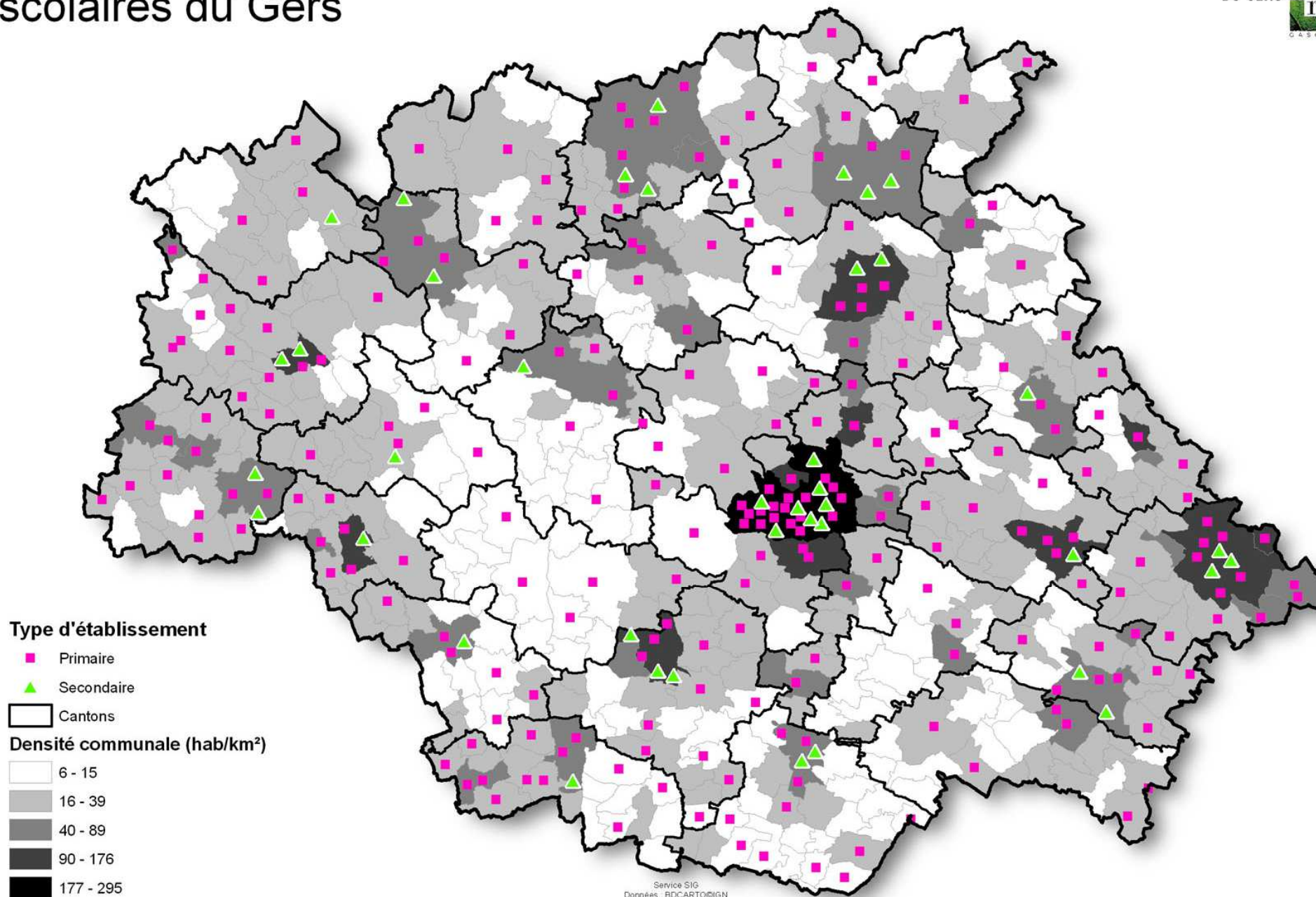
a/ les Activités d'éducation artistique animées par des enseignants de l' Etablissement	100
b/ les Classes à PAC en collèges (regroupées dans la suite de l'étude avec les activités d'établissements)	8
NB : il n'y a plus en 2007/2008 de classes à PAC pour le 1 ^{er} degré dans le Gers	
c/ les Ateliers de pratique Artistique faisant appel à des artistes ou intervenants extérieurs	60
d/ les Ateliers Artistiques co-financés Drac-EN en secondaire	10
e/ les représentations de Spectacles professionnels proposés aux élèves	530
f/ les Enseignements de Spécialité dans 1 collège et 3 lycées	5
g/ les Options Facultatives dans 3 lycées	3
h/ les Projets d'Avenir dans 4 lycées	4

Les dispositifs spécifiques en 2007/2008			
10 Ateliers artistiques (Drac-EN)	Collège Mathalin	Auch	théâtre
	Collège Salinis	Auch	photo
	Collège de l'Astarac	Mirande	danse
			théâtre
	Collège Pasteur	Plaisance	théâtre
	Collège Val d'Adour	Riscle	musique
	Collège Gabriel Séailles	Vic-Fezensac	musique
			cirque
	Lycée Bossuet	Condom	arts plastiques
	Lycée d'Artagnan	Nogaro	cinéma
8 Classes à Pac	Collège Départemental	Marciac	théâtre, poésie calligraphie
	Collège Pasteur	Plaisance	cirque conte
	Collège de Belleforest	Samatan	théâtre
	Collège Gabriel Séailles	Vic-Fezensac	(3 classes) théâtre
3 ES (enseignements de spécialité) :	Collège Départemental	Marciac	jazz
	Lycée du Garros	Auch	cinéma
	Lycée Bossuet	Condom	musique
	Lycée Maréchal Lannes	Lectoure	arts plastiques théâtre
3 OF (options facultatives) :	Lycée Pardailhan	Auch	théâtre
	Lycée Bossuet	Condom	arts plastiques
	Lycée Maréchal Lannes	Lectoure	théâtre
Nb : les ES et OF font l'objet d'un financement spécifique Drac-EN, à l'exception du Lycée Bossuet qui assume seul ces options sur dotation propre.			
4 Projets d'Avenir	Lycée agricole	Mirande	audio-visuel comédie musicale
	Lycée Beaulieu-Lavacant	Auch	spectacle vivant
	Lycée Joseph Saverne	L'Isle-Jourdain	théâtre occitan

Dans la suite de l'analyse, on distinguera plus particulièrement 3 activités :

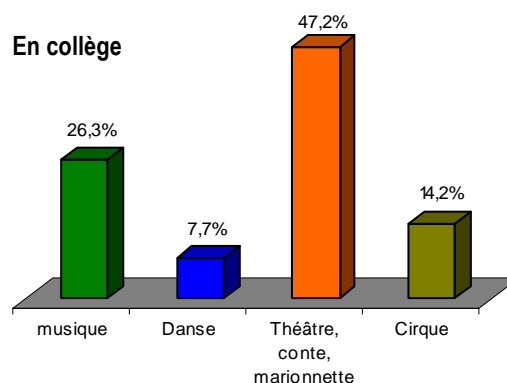
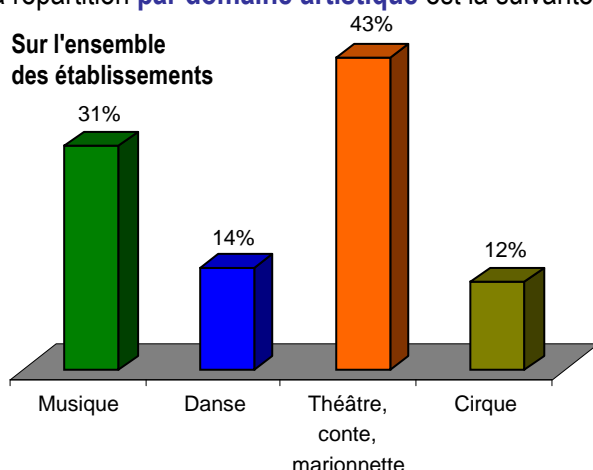
- les **Activités d'établissements** (intégrant les Classes à PAC),
- les **Ateliers artistiques** (intégrant les Ateliers Artistiques Drac-EN)
- les **Spectacles**

Carte des établissements scolaires du Gers



b/ Les domaines artistiques

La répartition **par domaine artistique** est la suivante :



Les activités liées aux **arts de la parole** sont largement prédominantes, sans doute parce qu'ils semblent plus faciles à aborder.

On peut être surpris de voir **la musique** n'arriver qu'en deuxième rang (alors que les enseignements spécialisés en musique sont largement majoritaires), malgré l'existence d'une charte académique sur le chant choral.

On note par ailleurs l'importance du **cirque**, qui fait jeu égal avec la **danse**, rejoignant la spécificité gersoise déjà identifiée sur les enseignements spécialisés.

c/ Les participants

Ces 700 actions représentent un peu plus de **30.000 «entrées»** ou «participations»,

Elles ont concerné environ **15.600 élèves** (58% du total des scolaires)

Participants par type d'établissement

NB : hors IME et ES-OF	Nb		NB actions par Etablisst	Nb élèves Etablissts concernés	Nb participations	Nb élèves concernés	
	Etablissts concernés	Nb total actions				Nb élèves concernés	% élèves concernés
Maternelle	59	126	2,14	3 520	6 030	2 840	80,7%
Elémentaire	91	233	2,56	6 410	10 620	5 120	79,9%
Primaire	56	169	3,02	4 890	7 470	4 150	84,9%
Total 1er degré	206	528	2,56	14 820	24 120	12 110	81,7%
Collège	21	97	4,62	6 730	4 480	2 660	39,5%
Lycée	11	49	4,45	5 100	1 800	820	16,1%
Total 2d degré	32	146	4,56	11 830	6 280	3 480	29,4%
TOTAL	238	674	2,83	26 650	30 400	15 590	58,5%

Si le **nombre d'actions proposées** dans les établissements secondaires est proportionnellement largement supérieur à celui du primaire, les données sont totalement inversées quant au **pourcentage d'élèves concernés**.

On remarque d'ailleurs que si les écoles maternelles proposent relativement moins d'actions, elles concernent une proportion d'élèves supérieure aux écoles élémentaires. Le ratio s'accroît si on compare le **nombre de participations avec le nombre d'élèves** dans les établissements concernés :

Ecoles maternelles	1,71
Ecoles élémentaires	1,66
Ecoles primaires	1,53

En secondaire, **les actions en collège concernent deux fois plus d'élèves qu'en lycée.**

Répartition des actions dans les 3 catégories principales

NB : hors IME et ES-OF	Spectacles				Ateliers artistiques				Activité établissement			
	Nb		Participations		Nb		Participations		Nb		Participations	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Maternelle	102	81,0%	5160	85,6%	7	5,6%	240	4,0%	16	12,7%	630	10,4%
Elémentaire	181	77,7%	8230	77,5%	22	9,4%	1070	10,1%	30	12,9%	1320	12,4%
Primaire	135	79,9%	5420	72,6%	12	7,1%	480	6,4%	22	13,0%	1570	21,0%
Total 1er degré	418	79,2%	18 810	78,0%	41	7,8%	1 790	7,4%	68	12,9%	3 520	14,6%
Collège	51	52,6%	3110	69,4%	18	18,6%	530	11,8%	28	28,9%	840	18,8%
Lycée	32	65,3%	1220	67,8%	9	18,4%	190	10,6%	8	16,3%	390	21,7%
Total 2d degré	83	56,8%	4 330	68,9%	27	18,5%	720	11,5%	36	24,7%	1 230	19,6%
TOTAL	501	74,3%	23 140	76,1%	68	10,1%	2 510	8,3%	104	15,4%	4 750	15,6%

+ 26 actions dans 4 IME, uniquement des spectacles

L'activité de **spectacle** est de loin la plus importante en nombre d'actions (76%) et mobilise jusqu'à 85 % des participants en maternelle.

Les **activités artistiques d'établissement** sont largement plus importantes en écoles primaires qu'en maternelle ou élémentaire et plus encore en second degré.

C'est en secondaire que l'on trouve la plus grande proportion **d'ateliers artistiques**, mais également en école élémentaire.

90% des actions "spectacle" sont concentrées sur **30 productions** différentes, réparties en 130 représentations.

Soit, par production, une moyenne de 15 actions et 4,3 représentations

Au total, les plus de 500 actions "spectacle" représentent près de **190 représentations** (l'année scolaire compte actuellement autour de 150 jours).

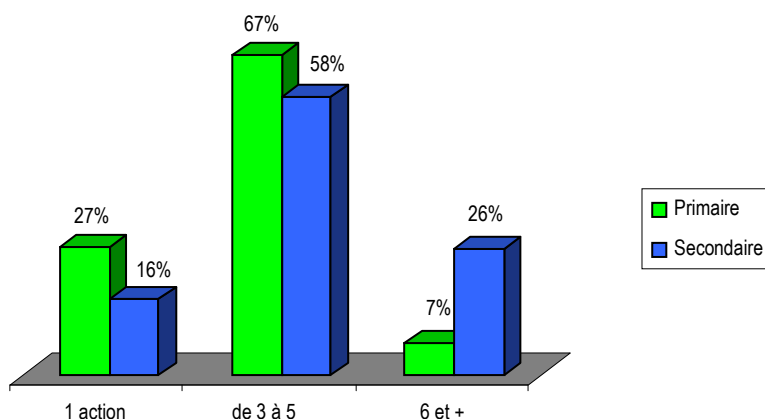
On remarque cependant une très forte concentration dans la capitale, puisque **plus d'un tiers** de ces représentations **se déroule sur Auch**.

NB : si on peut se réjouir du grand nombre de représentations, il faut toutefois noter la grande disparité entre
- les spectacles proposés dans des lieux adaptés et équipés, organisés par des structures compétentes,
- les lieux et conditions techniques plus qu'approximatifs dans lesquels sont accueillis certains artistes.

La qualité de l'impact sur les spectateurs n'est pas la même.

d/ Fréquence et fréquentation

73% des écoles et 80% des établissements secondaires recensés proposent **plus d'une action**.



NB : Ce n'est pas systématiquement dans les communes les plus importantes qu'est organisé le plus grand nombre d'actions. L'implication des enseignants et des équipes pédagogiques est un facteur essentiel.

La "palme" revient à un lycée avec 15 actions.

Le cumul des actions proposées concerne **100% de l'effectif d'un établissement** dans :

77 % des écoles (159 sur 206)

qui représentent 9 800 élèves sur 16 430 (60%)

30 % des collèges (7 sur 21)

qui représentent 1 220 élèves sur 8 620 (14%)

Aucun en lycée.

Sans surprise, on peut en déduire que **plus l'établissement est petit**, plus il est facile de concerner l'ensemble de l'effectif.

Si l'on examine le nombre d'actions proposées pour chacun des **niveaux de classes**, on constate :

- en primaire une augmentation progressive de la Petite Section jusqu'au CE2, puis une légère inflexion.

- en secondaire, des pics en 4^{ème} pour le collège et en 1^{ère} pour le lycée.

L'arrivée dans un nouvel environnement scolaire et la proximité d'échéances ou d'examens sont autant de facteurs de frein.

e/ Volumes horaires

(hors spectacles)

Hors ES et OF	Activité d'établissement	Ateliers artistiques	AA-Drac-EN	TOTAL	% Nbh /participants
Maternelle	580	140		720	0,83
Elémentaire	890	260		1 150	0,48
Primaire	900	280		1 180	0,58
<i>Total 1er degré</i>	<i>2 370</i>	<i>680</i>		<i>3 050</i>	<i>0,57</i>
Collège	1500	225	575	2 300	1,68
Lycée	130	240	130	500	0,86
<i>Total 2d degré</i>	<i>1 630</i>	<i>465</i>	<i>705</i>	<i>2 800</i>	<i>1,44</i>
TOTAL	4 000	1 145	705	5 850	0,81

La différence en **nombre d'actions** entre Activités d'établissements et Ateliers artistiques (ratio de 1,87) s'accroît encore en **volume horaire** (2,16).

C'est en collège que l'on a le plus grand **nombre d'heures par participant**, puis en maternelle et lycée.

Cet indicateur est meilleur en école primaire qu'en élémentaire, alors que sur l'ensemble des actions, le rapport du nombre de participants au nombre d'élèves était inversé.

Le total d'heures pour ces activités représente en moyenne, **par établissement concerné** :

37 heures en primaire (sur 82 écoles)

107 heures en secondaire (sur 26 collèges et lycées)

2/ Les intervenants

Il a été impossible d'évaluer précisément le **nombre d'enseignants** impliqués dans les **activités d'établissement** ou le suivi des ateliers artistiques.

La donnée pourrait être complétée par les services académiques.

Pour les **ateliers**, on dénombre **75 artistes** dont 80% sont gersois.

Les spectacles ont concerné **77 compagnies** dont 10 gersois.

Par ailleurs, **4 structures culturelles** départementales interviennent directement dans ce champ :

Circuits :	spectacles scolaires + action culturelle
JMF :	concerts scolaires
Ligue de l'enseignement	théâtre jeune public - représentations scolaires
Adda 32	ateliers de pratiques artistiques et ateliers spectacles

3/ Les territoires

Le nombre d'établissements concernés représente une bonne **couverture du territoire**.

Communes	155	sur	186	disposant d'un établissement scolaire
Communautés de Communes	25	sur	25	
Cantons	31	sur	31	

Cf Carte générale

En rapport avec la densité, pour le seul enseignement primaire, on observe la répartition suivante

communes – 500 hbt : 101 écoles sur 127 = 79,5 %

communes entre 500 et 1 000 hbt : 33 écoles sur 34 = 97,0 %

communes + 1 000 hbt : 76 écoles sur 84 = 90,4 %

Sans surprise, on remarque que l'activité en éducation artistique est **plus dense dans les communes de plus de 500 habitants** qu'en milieu très rural - mais avec un meilleur ratio pour les communes semi-rurales.

Quelques indicateurs quant à l'implication des établissements du premier degré par Communauté de Commune

(classées selon le nb de participations ramenées sur la base de 1 000 habitants)

NB : ces chiffres ne prennent en compte que les actions déclarées par les établissements, et non les crédits des CC pour ces actions.

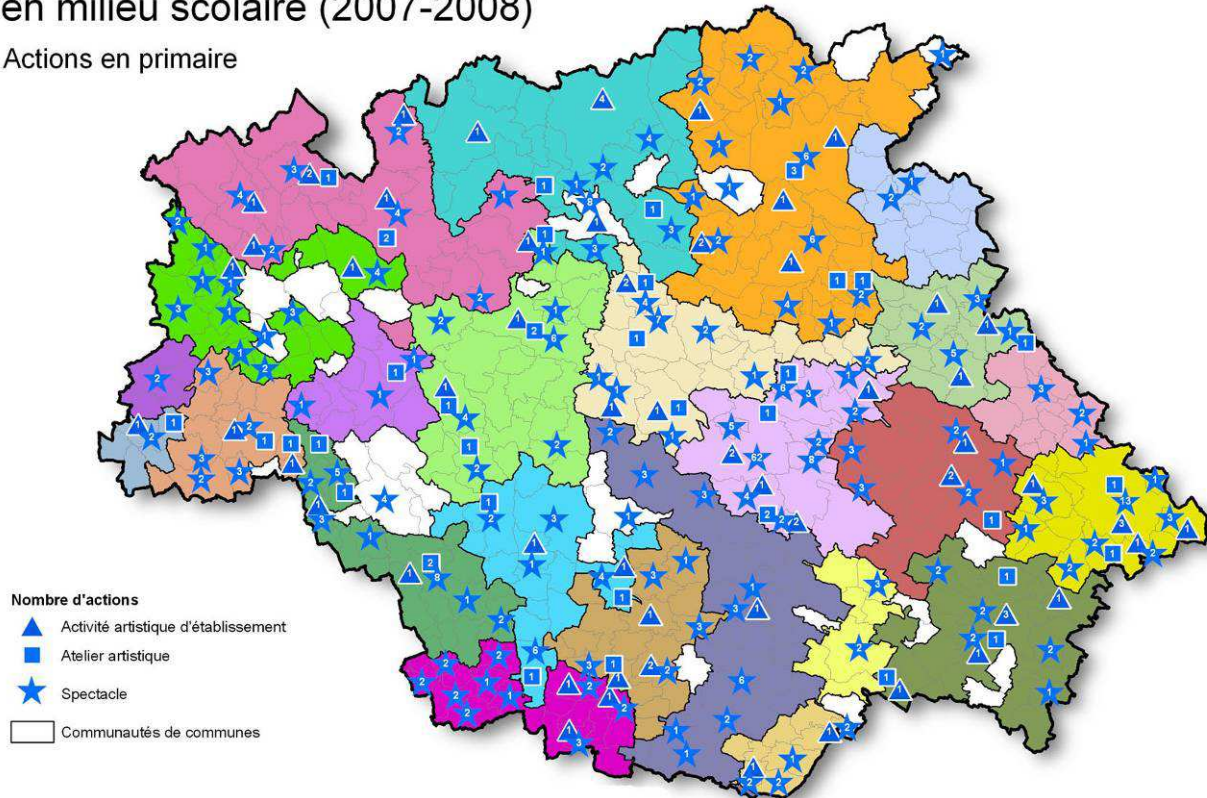
	Compé- tence Scolaire	% Ecoles concer- nées	Nb total actions	Nb parti- cipations	Partici- pations en base 1000	Coût/Habitant
CC Aire-sur-l'Adour		50,0%	2	88	46	0,16
CC Cœur de Lomagne		66,7%	2	137	50	0,17
CC La Ténarèse		73,3%	19	664	56	0,33
CC Terres d'Armagnac		75,0%	4	155	77	0,24
CC Arrats-Gimone		63,6%	15	584	82	0,29
CC Lomagne Gersoise		90,5%	38	1 697	95	0,33
CC Leez et Adour	OUI	66,7%	4	81	95	0,65
CC Saves		78,6%	18	840	123	0,23
CC Vals et villages en Astarac		66,7%	17	440	125	0,44
CC Val de Gers		76,9%	23	1 028	126	0,41
CC Monts et Vallées de l'Adour	OUI	75,0%	17	593	129	0,30
CC Bas-Armagnac		100,0%	22	826	129	0,48
CC Hautes-Vallées de Gascogne		100,0%	22	459	131	0,36
CC Grand Armagnac		100,0%	22	1 253	132	0,43
CC Hautes-Vallées		100,0%	9	135	138	0,36
CC Terride-Arcadèche		60,0%	6	375	151	0,56
CC Coteaux de Gimone		100,0%	5	307	157	0,56
CC Grand Auch		96,7%	105	5 085	171	0,56
CC Bastides et Vallons du Gers	OUI	90,9%	28	1 026	173	0,70
CC Cœur de Gascogne		72,7%	26	1 155	179	0,47
CC Bastides du Val d'Arrats	OUI	100,0%	15	690	179	0,58
CC Cœur d'Astarac en Gascogne		100,0%	21	1 548	212	0,61
CC Artagnan en Fézensac		88,9%	26	1 459	213	0,64
CC Gascogne Toulousaine		100,0%	35	2 544	240	0,80
Total			501	23 169		0,47

Huit Communautés de Communes voient **100% de leurs écoles concernées**.
 Mais il n'y a **aucune corrélation** avec la prise de **compétence scolaire** par une CC.

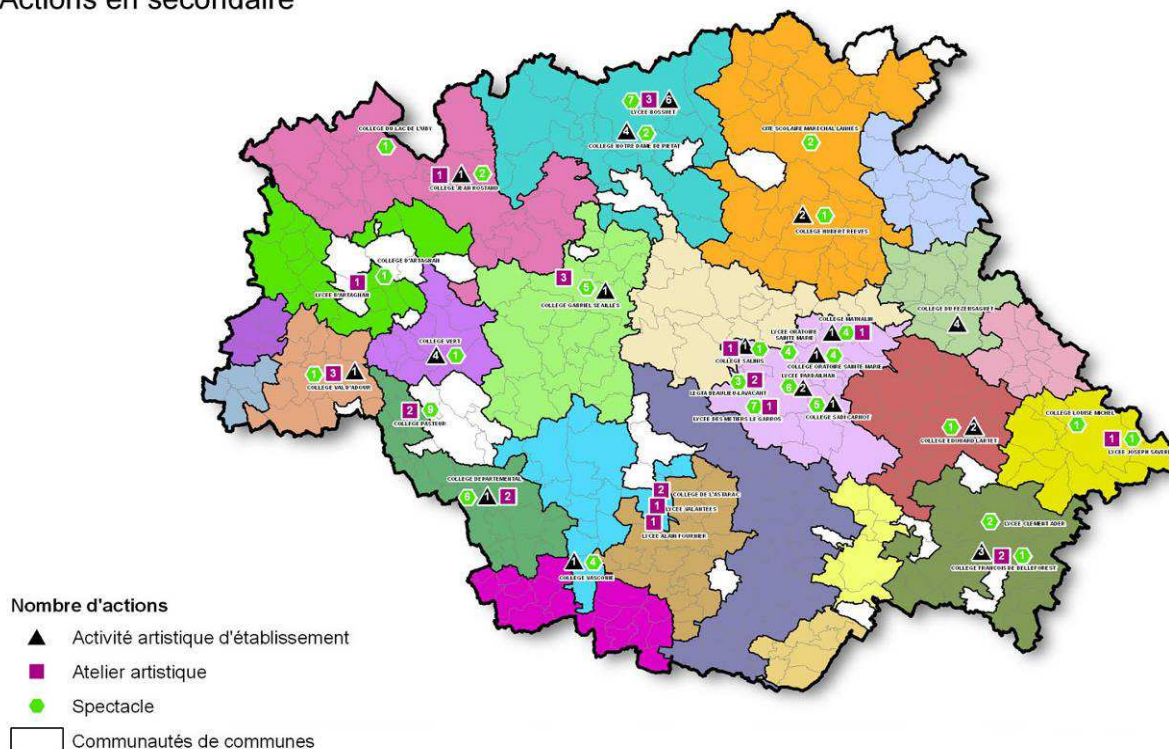
A quelques surprises près, le **coût par habitant** suit à peu près la même progression que le nombre de participations pour 1 000 habitants, avec par contre de grandes disparités entre le nombre d'actions et le nombre de participations.

Education artistique en milieu scolaire (2007-2008)

Actions en primaire



Actions en secondaire



4/ L'économie pour les arts vivants

a/ Coûts par activité

Il s'agit des coûts déclarés pour chaque établissement, les calculs n'intègrent pas le montant des subventions dédiées des structures culturelles intervenantes.

	Coût	Nb participants	Coût/Participant
Spectacles	91 800	23 000	4,0
Activités établissement	3 800	4 700	0,8
Ateliers artistiques	28 200	2 300	12,3
AA - Drac-EN	32 000	180	177,8
ES	54 800	200	274,0
OF	11 400	50	228,0
TOTAL	222 000	30 430	7,3

Logiquement les **coûts par participant** sont plus élevés pour les activités de type "ateliers ou enseignements artistiques", qui impliquent – la plupart du temps - l'intervention d'artistes extérieurs.

On observe toutefois un saut énorme entre ateliers artistiques courants et dispositif Drac-Education nationale (15 fois plus).

Alors que les **coûts comparatifs** des deux mêmes activités, rapportés au volume horaire sont plus compréhensibles (à peine 2 fois plus).

Ceci s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs sur les ateliers Drac-EN : le nombre plus restreint de participants, un volume horaire assez important et des **conditions de rémunération** des artistes conformes.

*NB : ces chiffres ne comprennent pas les **coûts de transport** des élèves.*

Les établissements ayant répondu au questionnaire ont déclaré pour 13 300€ de frais de déplacement.

Ont doit y ajouter les transports pris en charge directement par la Ligue de l'enseignement (18 300€)

*Soit un total d'environ **31 600€**.*

Mais on est certainement loin du compte. De nombreux établissements voient leurs déplacements pris en charge directement par les communes ou intercommunalités et le Conseil Général participe aux déplacements des collèges.

b/ Coûts par type d'établissement

	Coût	Nb participants	Coût/Participant
Maternelle	19 000	6 040	3,1
Elémentaire	35 500	10 620	3,3
Primaire	25 500	7 480	3,4
Total 1er degré	80 000	24 120	3,3
Collège	78 500	4 490	17,5
Lycée	63 500	1 800	35,3
Total 2d degré	142 000	6 290	22,6
TOTAL	222 000	30 430	7,3

On remarque une très grande différence de coût entre le premier et le second degré, due en grande partie à la plus grande **spécialisation des actions en collège ou lycée** : moins d'élèves concernés mais plus d'intervenants extérieurs.

c/ L'économie du secteur

Si l'on cumule

Les coûts déclarés par les établissements 222 000 €

et la part de budgets complémentaires des structures culturelles 137 000 €

l'économie des activités en spectacle vivant représente autour de **359 000 €**

NB : ne sont pas comprises :

- les dépenses de personnel pour les établissements scolaires (en particulier HSE) ou structures culturelles concernées
- une partie des dépenses de transports

On peut estimer que la **part de dépenses revenant à l'artistique** est de l'ordre de **280.000 €**

Pour les spectacles, on peut évaluer le **coût moyen d'une représentation** à environ **1 100 €**

Les **ressources** sont constituées :

- des participations directes des élèves et des familles (estimées entre 30 et 40% des coûts)
- des moyens propres aux établissements
- des contributions des FSE/Coopérative scolaire (Familles 35% - Manifs 53% - Com ou CC 12%)
- des subventions

En dehors des subventions qui sont évaluées en partie II, il est malheureusement impossible de chiffrer avec précision les autres ressources, en particulier le coût de participation des familles.

II – Sur l'ensemble du champ culturel

1/ L'implication des structures et institutions culturelles

Plusieurs structures culturelles sont très impliquées dans l'offre en éducation artistique.

Parmi les **structures ou institutions à vocation départementale**, on peut distinguer :

→ une structure dont c'est la vocation unique : les JMF

7 spectacles pour 12 concerts dans 4 communes
entre 75 et 80 établissements concernés
près de 4 400 entrées

→ une structure généraliste qui développe une mission spécifique : la Ligue de l'enseignement du Gers avec l'opération "Théâtre Jeune Public"

5 spectacles pour 19 représentations dans 18 communes (hors Auch)
environ 100 écoles concernées (seulement 1^{er} degré)
plus de 5 200 entrées

→ quatre structures culturelles dont le cahier des charges intègre des actions en éducation artistique :

- Circuits

8 spectacles jeune public en temps scolaire – 2 500 entrées
Circa dans tous ses états – 45 classes – 950 élèves
Ecole du spectateur – 2 classes de lycée
Suivi de 2 ateliers et 2 options artistiques en 2^d degré
Formation d'enseignants

- Ciné 32 : "école et cinéma", "collège au cinéma", "un film pour tous"

525 séances dans 15 salles
Près de 16 500 élèves pour 43 900 entrées
700 interventions scolaires par 5 intervenants

- Centre Photographique de Lecture

Résidences d'artistes
Rencontres avec des artistes
Médiation éducation sur expositions
520 élèves gersois concernés

- Adda 32

16 ateliers-spectacles
18 ateliers de pratique artistique
35 établissements concernés
Pour 1 560 élèves

→ trois organismes associés à l'école :

- L'Unss (Union Nationale du Sport Scolaire)

jours départementales danse et cirque

- L'Œce (Office Central de Coopération à l'Ecole)

action annuelle "Théa" impliquant plusieurs classes

- Les Dden (Délégués départementaux de l'éducation Nationale)

Ecoles qui chantent

→ trois services du Conseil Général du Gers

- Conservation départementale du patrimoine

Ateliers pédagogiques
Médiation autour des œuvres
env 4 000 élèves (60% à Flaran, 40% dans les musées)

- Médiathèque départementale

Conteurs en milieu scolaire
Ateliers d'écriture à partir de collectage

- Mission langue et culture occitane

Classe à Pac
Théâtre en occitan
Rencontres scolaires

Par ailleurs, on note également

- les **Cies professionnelles** dont c'est souvent un des éléments de ressources (et de ressourcement).

Par contre, on remarque la **grande discrétion des structures d'enseignement musical ou chorégraphique** (sauf à travers 5 emplois de musiciens-intervenants)

Le **cumul de la part de budget** consacrée à l'éducation artistique par les structures et institutions culturelles représente plus de **480.000 €**.

2/ L'économie générale

On peut considérer que les activités en éducation artistique dans le Gers représentent environ

80 000 «entrées» ou «participations»,

soit en moyenne, **près de 2,6 participations par élève** gersois

650 000 € d'économie totale (hors dépenses de personnel permanent et d'une partie des transports)

soit en moyenne, **près de 21 € par élève** gersois

Les **subventions des collectivités publiques**

Représentent autour de **441.000 €**

Avec comme répartition

Communes et CC	115.000	(mais chiffre assez approximatif)	26,0%
Conseil Général	177.000	(dont 85.000 pour Ciné 32)	40,1%
Conseil Régional	29.000	(dont 16 400 pour 4 projets d'avenir)	6,6%
Ministère culture (Drac)	97.000	(dont 56 900 pour les dispositifs spécifiques)	22,0%
Education Nationale ¹	23.000	(dont 14 000 pour les Ateliers Artistiques)	5,3%

Il faut ajouter à ces éléments, les **contributions publiques complémentaires**

Personnel de l'Education Nationale²
3 conseillers pédagogiques spécialisés
Professeurs de collège en éducation musicale et en arts plastiques
Dotations horaires des ES et OF
HSE et accompagnement éducatif

Dotations des établissements scolaires affectées aux actions culturelles

Intervenants musicaux en milieu scolaire (5 recensés)

Personnel des structures culturelles en charge des actions éducatives

Frais de transport pris en charge directement par les collectivités

¹ En 2009, les subventions directes de l'EN n'étaient plus que d'environ 8 000€ (dont 6 100 pour les Ateliers artistiques)

² à titre indicatif, en 2009/2010,

l'encadrement des 4 ateliers artistiques Drac-En en 2d degré représentait 269 HSE, soit environ 9 900€,

et l'accompagnement éducatif en art et culture, 1 456 h, dont 205 assurées par des intervenants extérieurs, pour un coût de 9 300€.

3/ Evolutions depuis l'enquête

a/ Au sein de l'éducation nationale

- **diminution des dispositifs spécifiques** : on est passé de 10 AA – Drac-EN en 2007/2008 à 4 en 2010/2011
- les **subventions directes de l'EN** sont passées de 23 000 € en 2007/2008 à 8 300 € en 2009/2010. *(la participation de la Drac a diminué dans le même temps de 8 000 €)*
- apparition de "**l'accompagnement éducatif**", qui parcellise l'offre d'éducation artistique et dont les conditions de rémunération pour les intervenants extérieurs limitent la qualité de ces intervenants.
- **autonomisation des établissements** – en particulier secondaires – qui doivent trouver leurs moyens propres pour faire le choix d'une offre en éducation artistique. Cela renforce la logique de "marché" (absence de dispositifs concertés au niveau académique ou départemental), mais offre la possibilité pour les établissements motivés, de concevoir des actions adaptées et mieux concertées au sein de l'équipe pédagogique.
- apparition des fonctions de **coordonnateurs ou référents culturels** dans les établissements secondaires, sans que leur action soit encore toujours très lisible depuis l'extérieur, à quelques exceptions près.
- les différents plans nationaux d'éducation artistique faisaient de la **rencontre avec les artistes le processus essentiel** de cette éducation. Aujourd'hui, au sein de l'Education nationale, si certains dispositifs subsistent, c'est de plus en plus souvent ses propres intervenants (enseignants) que l'institution mobilise (HSE, accompagnement éducatif).
- l'apparition et la généralisation de l'"Histoire des arts", en particulier au collège, conduit souvent à privilégier une **approche cognitive au détriment de l'approche sensible**.

b/ A l'extérieur

- les **moyens des structures culturelles** sont également affectés par le contexte financier difficile.
- la hausse des **coûts de transports** affecte directement la capacité des établissements du milieu rural à se déplacer sur les lieux des événements culturels (spectacles, expos, ...).
- mais on assiste à une montée progressive dans l'**implication des intercommunalités** sur le champ éducatif dans le premier degré, et le **Département** accompagne de plus en plus les projets éducatifs des collèges. Ce mouvement positif peut s'accompagner d'un aspect plus négatif par la segmentation des dynamiques entre degrés.

c/ Refondation de l'école, rythmes scolaires et consultations ministérielles

Que ce soit au travers des préconisations sur la "Refondation de l'école", la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ou même les conclusions de la concertation du Ministère de la Culture sur l'éducation artistique et culturelle, un axe fort domine : les **collectivités locales** et leurs **outils culturels** sont amenés à devenir les pivots des actions en la matière. Fortes de l'expérience acquise par les structures culturelles sur ce champ, les collectivités doivent passer d'un rôle de simples financeurs complémentaires, à celui de **co-pilotes des politiques éducatives en matière d'art et de culture**.

III – En dehors du temps scolaire

1/ Les activités de Centres de loisirs

Une étude de la DDJS sur les activités de Centres de loisirs, réalisée en 2006, donne quelques éléments sur la présence d'activités artistiques en théâtre, danse et cirque.

En **périscolaire**

Sur 88 centres (2 870 enfants), 40 proposent des activités artistiques, touchant environ 52% des enfants.

En **CLAE**

Sur 38 centres (1 425 enfants), 9 proposent des activités artistiques, touchant environ 24% des enfants.

En **CLSH**

Sur 25 centres (360 enfants), 22 proposent des activités artistiques, touchant environ 91% des enfants.

L'offre d'activité artistique est nettement plus répandue durant les vacances scolaires, lorsque les enfants sont présents sur des temps plus longs, permettant de développer des activités qui nécessitent une plus grande disponibilité.

Sur les 130 ateliers ainsi proposés, environ **50% sont animés par des intervenants extérieurs** issus d'une douzaine de structures (Cie, école de cirque, atelier théâtre,...). Un quart de ces intervenants est bénévole.

Le théâtre concerne	38% des ateliers,
La danse	36 %
Le cirque	26 %

En dehors du Bafa pour certains animateurs, la seule qualification repérée concerne les intervenants en cirque, titulaire du Biac.

On peut conclure que l'offre d'activités artistiques en centres de loisirs et périscolaire reste dans l'ensemble peu professionnelle.

2/ L'éducation artistique tout au long de la vie

a/ Les interventions des structures d'enseignement spécialisé

Une distinction peut être faite entre :

- **Les structures à vocation pédagogique** (écoles de musique, écoles de danse) assez peu tournées vers le scolaire
- **Les structures liées à la création** (compagnies chorégraphiques et théâtrales) qui interviennent régulièrement à l'école

Musique

Même en cas de « dumistes », les interventions se limitent souvent à des présentations d'instruments

Danse

Théâtre

Seules les structures de création (Compagnies) interviennent régulièrement en milieu scolaire (2.500 h annuelles pour 1.000 élèves)

Cirque

La présence d'animateurs permanents favorise les liens avec l'école

b/ Les pratiques artistiques d'amateurs

La question de l'éducation artistique nous semble la plupart du temps **absente des préoccupations des activités de pratiques d'amateurs** : que ce soit en chorale, en ensemble instrumental, en troupe de théâtre, ou compagnie de danse, l'attention est le plus souvent focalisée sur la réalisation technique d'une œuvre, d'un morceau, d'une pièce, pour répondre à l'attente supposée du "plaisir de faire".

L'ouverture vers des considérations plus esthétiques, historiques, culturelles fait trop peu partie de ce qui y est partagé.

C'est sans doute la conséquence d'une **formation souvent incomplète** des intervenants.

c/ Les publics moins favorisés ou empêchés

Les **institutions spécialisées pour personnes handicapées** sont plutôt sensibilisées à l'intérêt des activités artistiques et disposent de moyens propres.

On pense aux IME, qui fréquentent assidûment ces activités.

On pense aussi au succès du dispositif "Stido", permettant l'accès de handicapés moteurs à une écoute active de la musique pouvant aller jusqu'à une activité créative.

Les **établissements pour personnes âgées** (Ehpad, résidences,..) ont souvent une activité culturelle de loisir. Parfois, elles participent à un projet artistique plus ambitieux (par ex la Cie chorégraphique Carré Blanc autour de la réalisation de A Temps).

Mais des actions en éducation artistique pourraient être considérablement développées d'une façon générale auprès des **personnes âgées**, soit directement, soit à travers la formation des animateurs des établissements.

De même le **dispositif Culture santé** pourrait être mieux sollicité en particulier à destination des établissements hospitaliers.

IV – Conclusions

1/ Observations

- un très **grand nombre d'actions** et d'initiatives en milieu scolaire ;
- une **répartition géographique assez inégale** d'une communauté de communes à l'autre ;
- les places prépondérantes prises par le **cinéma** et le **théâtre** parmi les disciplines pratiquées ; mais également la forte présence du **cirque**.
- la grande majorité des actions concerne la **fréquentation d'un spectacle** ;
- une **économie importante**, en particulier pour les **artistes** et **intervenants professionnels** qui sont concernés dans plus de 90% des actions ;
- une **participation des familles** (directement ou via la Coop scolaire) proche de 25% du financement.

Au-delà de ces éléments statistiques, on peut considérer :

- que **l'éducation artistique** tient une place très importante dans l'ensemble des activités culturelles du département ;
- mais que la plupart de **ces actions s'inscrivent rarement dans un projet éducatif concerté et construit** avec les partenaires, qu'ils soient de la sphère publique (collectivités) ou du réseau des institutions culturelles.

2/ Orientations

Faire de l'éducation artistique tout au long de la vie un enjeu prioritaire pour les politiques culturelles dans le département du Gers.

Il n'est plus à prouver l'intérêt personnel, social et sociétal d'une éducation à l'art pour la formation et l'épanouissement individuel pour le bien-être collectif d'une population comme pour l'attractivité d'un territoire, qui plus est en milieu rural.

Cette éducation se joue à travers trois activités complémentaires :

- la fréquentation des œuvres et des artistes,
- la pratique personnelle d'un ou plusieurs arts,
- la connaissance des contextes et le développement de l'esprit critique.

NB : la notion d'"éducation culturelle" nous semble un pléonasmе, la culture étant par définition une dimension inséparable de l'éducation. On parle donc ici avant tout d'"éducation artistique". Et si on y ajoute parfois "et culturelle", comme dans l'appellation communément employée, c'est simplement pour signifier que les activités artistiques sont bien considérées dans leur dimension culturelle et pas seulement distrayante ou récréative.

Lorsque l'on parle éducation artistique et culturelle, on pense jeunes et milieu scolaire. C'est naturellement une cible privilégiée et une politique publique en la matière doit comporter un axe fort vis-à-vis de cette tranche d'âge, celle à laquelle se forment les sensibilités et se structurent les connaissances et savoir-faires.

Mais, contrairement peut-être à d'autres apprentissages, toute personne à tout âge est en mesure de découvrir ou approfondir un univers artistique, rencontrer des pratiques et des œuvres.

Si donc l'axe principal de nos orientations et propositions est centré sur les milieux scolaire et extra-scolaire, l'objectif général est bien d'instaurer, dans le département du Gers, une mobilisation générale et convergente vers l'accès de tous, quelque soit l'âge, à l'éducation artistique.

Il y faut des dispositifs, des projets, des actions ciblées et concertées, mais c'est aussi une question de posture : faire en sorte que toute activité artistique ne soit pas un acte isolé, mais s'inscrive dans une dynamique collective.

La mise en œuvre de cette orientation générale peut se décliner en trois axes à privilégier :

1/ Défendre la spécificité de l'éducation à l'art et renforcer la qualité de la rencontre artistique

La matière artistique est une "discipline" particulière, qui ne peut être considérée comme les autres apprentissages. Elle croise en permanence la sensibilité, l'émotion, l'imaginaire, la créativité, la poésie, la fiction,...L'éducation artistique, en particulier en milieu scolaire, ne peut être appréhendée qu'avec des approches (organisation du temps, ouverture des établissements, évaluation, formation des enseignants,...) très spécifiques.

Par ailleurs, toute proposition artistique est respectable, mais certaines détiennent des vertus éducatives plus riches que d'autres, ou sont portées par des artistes plus motivés, mieux préparés ou plus talentueux que d'autres pour participer à un acte de transmission, de partage, d'accompagnement, de rencontre.

On s'appuiera donc sur l'expertise des outils professionnels pour guider les choix et les projets.

2/ Développer les parcours

Puisque c'est dans le croisement entre connaissance, pratique et fréquentation que se construit une éducation artistique bien pensée, on facilitera la mise en place de parcours, croisant à la fois ces approches différentes, en même temps que la découverte de plusieurs domaines artistiques.

Un parcours doit être une suite articulée d'expériences dans les divers domaines de l'art, permettant à chaque enfant ou adolescent de s'exprimer (seul et en relation avec d'autres), d'éprouver (voir, entendre, ressentir) et de réfléchir (apprendre l'histoire, comprendre les techniques, interpréter les codes) : bref, de se construire et de s'élever dans une démarche dont il peut décrire la cohérence et partager le sens, pour transformer son expérience en connaissance. Collectif pour l'art, par la culture, mars 2013.

3/ Faciliter les projets éducatifs intercommunaux

Avec la montée en puissance des EPCI, en particulier à travers la compétence éducation ou jeunesse et - il faut le souhaiter - la compétence culturelle, l'intercommunalité devient le territoire de référence pour la construction d'une politique éducative de proximité et cohérente, dans laquelle l'éducation artistique doit avoir une place de choix. Elle permet l'articulation entre différents établissements scolaires et extra-scolaires, la mobilisation de structures ou d'initiatives culturelles existantes (auxquelles il faudra parfois apporter un soutien en formation spécifique), la mise en œuvre de projets artistiques communs de qualité, la création d'une dynamique sociale positive par le décroisement (par ex : on reçoit un artiste dans son établissement et on se retrouve tous publics mélangés pour aller voir un spectacle à un horaire adapté).

En matière d'éducation artistique et culturelle, ... ce qui manque, c'est de la convergence pour rendre l'action globale plus efficace. Une coopération plus nourrie entre les DRAC et les collectivités territoriales serait très utile.

Le dialogue permettrait des approches nouvelles. Peut-on aller vers un développement du soutien aux pratiques artistiques confié aux professionnels culturels (enseignants des conservatoires, artistes), à l'école mais (aussi) hors temps scolaire ?

Ce qui paraît intéressant, c'est de créer quelques espaces de liberté dans lesquels la coopération ... permettrait d'inventer de nouvelles manières de faire, à partir des territoires et non plus seulement en fonction de modèles définis nationalement. L'investissement en faveur du primaire paraît par ailleurs nécessaire car il continue d'accuser un retard dans l'allocation des moyens par rapport au secondaire.

Rapport Jérôme Bouet : "21 propositions pour relancer le partenariat entre l'Etat et les collectivités dans le domaine culturel"

V – Paroles

Education de la personne, apprentissages du vivre ensemble : la place de la fréquentation des arts

Extraits de l'intervention de

Jean-Claude Parisot – chercheur en sciences de l'éducation, formateur au Cepec de Lyon

A l'occasion du colloque Education, enseignements, pratiques artistiques – Conseil Général du Gers – novembre 2010

Le développement de la personne est un processus fait d'expériences essentielles et structurantes tout au long de la vie humaine. La personne – et non l'individu – se construit dans une interaction avec les autres (acculturation, altération) alliance. Besoin de se confronter à l'autre, à l'étrange, à l'étranger.

C'est ainsi que la personne devient sujet et construit sa culture, qu'elle acquiert la possibilité et le goût du "vivre ensemble" à travers l'expérience artistique collective.

L'éducation ne s'arrête pas à l'acquisition de compétences fonctionnelles mais doit d'abord apprendre à la personne à se développer, apprendre à ressentir, méditer, regarder. La construction de l'estime de soi est une expérience fondatrice, hors de tout cursus, donc permanente.

Pouvoir construire (ou retrouver) l'estime de soi, faire l'expérience de l'alliance, pouvoir envisager un avenir qui a du sens... de Carl Rogers à Boris Cyrulnik cette vision est constante ("growth" chez Rogers, "résilience" chez Cyrulnick).

Emmanuel Mounier affirme que "la vie en poésie est un aspect central de la vie personnelle et devrait compter autant que le pain quotidien [...] elle est, sur toute l'étendue de l'existence, l'expression sensible de la gratuité de celle-ci".

Mais, dans la fréquentation des arts, toutes les pratiques n'ont pas la même fécondité : la place de la création, la proximité avec l'acte créatif, sont essentiels.

Le contexte actuel rend plus difficile la mise en œuvre d'une éducation centrée sur le développement des personnes "en poésie". Le système scolaire, avec un cahier des charges immense, ne peut plus faire tout ce qu'on lui demande ... la question jugée centrale est de "garantir l'insertion sociale et professionnelle".

Il est donc indispensable et urgent de créer, renforcer les offres d'initiation, de formation et de pratique dans les domaines culturels et artistiques. Plus que des projets d'établissements, il faudrait concevoir des pôles ressources destinés à concevoir des offres artistiques (une offre ne doit pas uniquement répondre à des demandes) qui associent :

- un projet artistique*
- une équipe pédagogique*
- des dispositifs permettant des parcours personnalisés*
- des activités de pratique*
- des locaux adaptés*

L'éducation artistique : c'est maintenant

Par un groupe d'artistes, d'enseignants et de chercheurs (1)

Octobre 2012

En faisant de l'éducation artistique et culturelle une priorité, le président de la République a suscité de grands espoirs chez tous ceux qui travaillent à ces pratiques singulières d'«éducation à l'art et par l'art», de «formation à la culture par les pratiques culturelles». Artistes, enseignants, responsables éducatifs et culturels, élus locaux se sont investis, depuis plusieurs années, dans des projets associant le monde de l'art et de la culture avec celui de l'éducation : ateliers de pratique artistique, classes à projet artistique et culturel, jumelages entre établissements scolaires et culturels, résidences d'artistes dans les écoles, parcours culturels, formations des artistes et des enseignants... Ces activités sont un moyen essentiel pour donner sens aux apprentissages et revivifier l'institution scolaire, comme pour contribuer à l'émergence d'une société

plus démocratique. Au moment où l'on parle de *refondation* de l'école, c'est à partir de ces travaux qu'une politique nouvelle doit être envisagée. Trois éléments complémentaires nous semblent indispensables, qui impliquent chacun des engagements très concrets.

D'abord *la pratique* artistique et culturelle doit être au coeur des dispositifs. «De l'expérience naît la pensée», disent les pédagogues ! Agir, faire, dessiner, jouer, danser, chanter... C'est éprouver par le corps ce que peut être une dimension véritablement esthétique. Imaginer puis réaliser un projet artistique ou culturel de qualité, se confronter à l'expérience vécue sont des points de départ indispensables. Il faut, pour cela, du temps, des espaces, des compétences : de l'architecture des bâtiments aux rythmes scolaires, en passant par la formation des enseignants et des intervenants, bien des chantiers sont à mener. Il n'y a pas d'éducation artistique et culturelle sans pratique personnelle.

Le *rapport aux oeuvres* est la seconde nécessité. Il faut voir, lire, entendre, éprouver les oeuvres du passé comme celles d'aujourd'hui, pour se forger progressivement un goût artistique personnel. La visite du musée ou du centre d'art, la sortie au spectacle, au cinéma, à la bibliothèque, les arts de la rue autant que le patrimoine architectural...peuvent être des occasions décisives dans la construction d'une authentique culture. Il faut, pour cela, une politique de création et de diffusion en direction des jeunes publics, des médiateurs compétents, des moyens de transports... Il n'y a pas d'éducation aux arts et à la culture sans fréquentation des oeuvres.

Pour permettre ces deux premières exigences, on ne peut plus renvoyer aux seules initiatives des collectivités territoriales : un partenariat doit s'organiser avec les ministères de l'Education nationale et de la Culture qui doivent s'impliquer dans la formation des personnels, la production d'outils pédagogiques, la réflexion avec les partenaires sociaux sur la rémunération des artistes intervenants, l'aide aux projets. La disparité des territoires doit être compensée par une péréquation des crédits de l'Etat entre les collectivités territoriales, en même temps que doit être relancé le financement par l'Etat de ces activités : 1 000 euros par an et par classe pourraient être octroyés - cela représenterait à peu près le double du coût actuel des «internats d'excellence» (2).

La troisième condition du succès c'est *l'appropriation*, individuelle et collective, des expériences réalisées. L'aventure artistique est un point de départ exceptionnel pour des apprentissages techniques, des réflexions philosophiques, historiques... Les pratiques artistiques et culturelles, en elles-mêmes fondatrices de la «formation de la personne», permettent cette «inversion de la dispersion» plus nécessaire que jamais, favorisent la concentration, l'attention et la maîtrise de soi. Elles font passer le sujet de la gesticulation au geste, du bavardage à la parole. Il faut pour cela une politique nouvelle de formation des éducateurs et des intervenants. Il n'y a pas d'éducation artistique et culturelle sans appropriation des connaissances qu'ils véhiculent.

L'éducation artistique et culturelle ne peut être réduite à une nouvelle «discipline» au statut pour le moins discutable, comme «l'histoire des arts». Nous attendons le «plan national» promis par François Hollande, généralisant la notion de «*projet éducatif artistique et culturel*», mobilisant à la fois les mondes de l'éducation, de l'éducation populaire, de la culture. La refondation de l'Ecole de la république exige la formation de citoyens éclairés, créatifs, et pourvus de sens critique. L'éducation artistique et culturelle doit être au centre de cette rénovation indispensable pour «élever» l'élève et faire de lui un citoyen créateur dans un monde solidaire.

(1) **Marie-Christine Bordeaux** Maître de conférences, Grenoble-3 **Patrick Bouchain** Architecte **Jean-Gabriel Carasso** Auteur, réalisateur **Pascal Collin** Dramaturge, metteur en scène **Jean-Pierre Daniel** Cinéaste pédagogue **François Deschamps** Président de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles **Alain Kerlan** Philosophe, directeur de l'Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation (Ispef), Lyon-2 **Jean-Claude Lallias** Professeur de lettres **Geneviève Lefaire** Présidente de Scènes d'enfances et d'ailleurs **Philippe Meirieu** Pédagogue, Lyon-2 **Thierry Pariente** Directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Ensatt), Lyon **Claire Rannou** Déléguée nationale de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat) **Robin Renucci** Directeur des Tréteaux de France, président de l'Aria **Emmanuel Wallon** Sociologue, Paris-Ouest-Nanterre.

(2) Il y a environ 500 000 classes en France (tous établissements, primaires et secondaires, privés et publics) et le budget des internats d'excellence a été de 200 millions d'euros pour 2011.

VI – Annexes

1/ Récapitulatif des actions en collèges publics 2007/2008

Etablissements concernés : **18** sur 21

Nb d'actions : **87**

Activités d'établissement	23
Ateliers artistiques	10
Ateliers Drac-EN	8
Enseignement de spécialité	1
Spectacles	45

Participations **4 100** pour **2 350 élèves** (sur 5 720 au total)

Coût de ces actions **environ 65.000 €** hors dépenses de personnel
dotations propres des établissements
financements complémentaires des structures culturelles

2/ Détail des subventions 2008

Conseil Général du Gers

Aides AA Drac-EN + Classes Pac	7 460
Enseign Spécialité Marciac	13 850
Adda 32 (Quote-part)	14 000
Ciné 32	85 000
Ligue enseignement	35 000
JMF	4 400
Circuits (Quote-part)	4 800
Conservation Patrimoine	10 000
Médiathèque départementale	
Centre photo Lecture (Quote-part)	1 500
Galerie Bleue (Quote-part)	1 000
Total	177 010

Conseil Régional

Ligue enseignement	1 000
Projets d'avenir Lycées	16 400
Circuits (Quote-part)	9 200
Centre photo Lecture (Quote-part)	2 400
Total	29 000

DRAC

Enseign Spécialité	35 900
Option Facultative	6 800
Ateliers Artistiques	14 170
Circuits (Quote-part)	10 600
Adda 32 (Quote-part)	3 000
Ciné 32	20 000
Centre photo Lecture (Quote-part)	7 000
Total	97 470

Education Nationale

Ateliers Artistiques	14 170
Circuits	500
Ciné 32	700
Formation chorale maîtres	1 200
Ecoles qui chantent	1 500
Auteurs ou Compagnies	5 170
Total	23 240

La participation des communes ou intercommunalités est plus difficile à établir de façon formelle : elle a été évaluée (115 000€) à partir d'éléments identifiés dans l'enquête et d'une estimation des aides non prises en compte.